

Elle a pour objet :

- l'organisation de toutes activités relatives à la pratique du "Va'a" ;
- l'insertion des jeunes au moyen d'animations, de formation et d'encadrement ;
- le développement des activités et des animations dans le quartier ou la commune (école de rame) ;
- l'organisation de compétitions régionales et étrangères, les entreprises locales et étrangères, communales et intercommunales ;
- l'organisation des sorties et manifestations diverses ayant pour but de resserrer les liens amicaux entre ses membres.

Son siège social est fixé au PK 9,100, côté montagne, Tevaitoa, Tumaraa.

Sa durée est illimitée.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	PELOU Alexandre
Vice-président	:	TEUIAU Yves
Secrétaire	:	YE-ON Amina
Trésorière	:	TEIHOTAATA Wilda

#### ASSOCIATION OCEANIA

(Récépissé n° W9P1003668 du 11 décembre 2017)

##### Extraits de statuts

Il est fondé le 7 décembre 2017 une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre ASSOCIATION OCEANIA.

Elle a pour but toutes actions concernant l'observation, l'amélioration de la connaissance et la protection des cétacés fréquentant les eaux de la Polynésie française. Dans ce cadre, des actions de recherche, de conservation, de sensibilisation et de formation seront menées.

Son siège social est fixé au PK 21,900, côté montagne, Vaiana, Haapiti, Moorea.

Sa durée est illimitée.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	BUREAU Nicolas
Secrétaire	:	QUIRIN Gaëlle Lorelei
Trésorière	:	BALLAND SCHMITT Astride

#### ASSOCIATION AIR TAHITI NUI PADDLE

(Récépissé n° W9P1003631 du 30 novembre 2017)

##### Extraits de statuts

Il est fondé le 23 août 2017 une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre ASSOCIATION AIR TAHITI NUI PADDLE.

Elle a pour objet :

- de développer et d'organiser différentes activités sociales, culturelles, sportives ou de toute autre nature afin de mettre en valeur le Standup Paddle et le Prone ;
- de concourir à la participation d'un programme général d'événements et de manifestations, en assurant la gestion de celui-ci dans les domaines afférents, technique, administratif, financier, logistique ;
- la mise à disposition, rémunérée ou pas, de tous matériels pouvant appartenir à l'association ainsi que la vente d'articles publicitaires au bénéfice de l'association.

Son siège social est fixé à Faa'a, Saint-Hilaire, lot Rose Moana, lot n° 8.

Sa durée est illimitée.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	:	HARGRAVE Maeva
Secrétaire	:	TERIINOHOAPUAITERAI Tuhei
Trésorière	:	TINOMANO Johanna

#### ASSOCIATION KATO ALINE

(Récépissé n° W9P1003666 du 8 décembre 2017)

##### Extraits de statuts

Il est fondé le 2 novembre 2017 une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre ASSOCIATION KATO ALINE.

Elle a pour objet :

- de développer le tourisme sur l'île de Rimatara ;
- d'organiser, de soutenir et coordonner la mise en œuvre des manifestations à caractère touristique, sportif, culturel, artisanal, environnemental, agricole et floral, social ou de toute autre nature ayant pour but de promouvoir l'île de Rimatara ;
- de regrouper et de resserrer les liens familiaux des conjoints :
  - de recueillir tous les documents dans les services (tribunal, état civil, cadastre, etc.) ;
  - de défendre et de protéger les biens familiaux ;
  - d'avoir son identité familiale et juridique ;
  - de définir un patrimoine pour la survie des ayants droit ;
- de rechercher des fonds par différentes manifestations à caractère folklorique, culturel, artisanal, corporatif, sportif et récréatif (bal, gala, cinématographie) destinés au fonctionnement et aux projets de l'association.

Son siège social est fixé à Anapoto (Poromono), Rimatara.

Sa durée est illimitée.

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	:	ANANIA Velda Yoko
Secrétaire	:	KATO Mieko
Secrétaire adjoint	:	KATO Ishido
Trésorier	:	KATO Kenji
Trésorière adjointe	:	KATO Mytsuru